Biel/Bienne, septembre 2026

Prise de position du Forum du bilinguisme

Consultation relative à la modification de la loi fédérale sur les langues nationales et la compréhension entre les communautés linguistiques

Le Forum du bilinguisme salue la volonté du Conseil fédéral de garantir durablement la place des langues nationales dans l'enseignement obligatoire et de réaffirmer leur importance pour la compréhension entre les communautés linguistiques et la cohésion nationale.

La Suisse ne se caractérise pas uniquement par la coexistence de plusieurs langues nationales. Son plurilinguisme repose aussi sur la capacité et la volonté de ses habitantes et habitants de franchir les frontières linguistiques, d'entrer en contact avec les autres communautés et de développer une compréhension de leurs langues et de leurs cultures.

Dans ce contexte, le Forum du bilinguisme considère comme essentiel que chaque élève soit mis en contact avec une deuxième langue nationale durant sa scolarité primaire et que cet apprentissage se poursuive de manière continue jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire. Dans un pays fédéral, cette garantie doit s'accompagner d'une coordination intercantonale suffisante afin de préserver la cohérence des parcours scolaires et la mobilité des élèves entre les cantons. Pour le Forum du bilinguisme, la marge de manœuvre cantonale et la coordination à l'échelle suisse ne s'opposent pas : elles doivent se compléter.

Une préférence pour la variante 2

Parmi les deux variantes soumises à consultation, le Forum du bilinguisme privilégie la variante 2.

Celle-ci garantit le principe qui nous paraît fondamental : l'enseignement d'une deuxième langue nationale commence durant l'école primaire et se poursuit jusqu'à la fin du secondaire I.

En se concentrant sur cette exigence minimale, la variante 2 affirme clairement la responsabilité collective de la Suisse envers ses langues nationales, tout en laissant aux cantons une marge de manœuvre dans l'organisation concrète de leur enseignement.

Le Forum du bilinguisme estime qu'il n'est pas indispensable que la loi fédérale règle simultanément et de manière détaillée la place de l'anglais. L'enjeu de la présente révision doit rester prioritairement la garantie de la place des langues nationales et, à travers elles, le renforcement de la compréhension entre les communautés linguistiques.

Place Robert-Walser 7 | Robert-Walser-Platz 7, CP | PF 439, 2501 Biel/Bienne | T 032 323 22 80
forum@bilinguisme.ch | forum@zweisprachigkeit.ch | www.bilinguisme.ch | www.zweisprachigkeit.ch

Cette marge de manœuvre accordée aux cantons ne doit toutefois pas conduire à un affaiblissement de l'apprentissage d'une deuxième langue nationale ni à une multiplication de modèles difficilement compatibles entre eux. La Suisse doit conserver un socle commun permettant aux élèves de poursuivre leur apprentissage de manière cohérente tout au long de leur scolarité, y compris lorsqu'ils changent de canton**.** La liberté laissée aux cantons doit ainsi aller de pair avec une coordination suffisante des objectifs d'apprentissage et des transitions entre les différents degrés scolaires.

Commencer tôt – mais autrement

Le débat actuel se concentre fortement sur l'année scolaire à partir de laquelle doit débuter l'enseignement formel d'une deuxième langue nationale. Pour le Forum du bilinguisme, cette question est importante, mais elle ne doit pas occulter une autre possibilité : le contact avec les langues nationales peut commencer bien avant leur enseignement formel.

Dès les premières années de la scolarité obligatoire, il est possible d'introduire des séquences courtes, ludiques et adaptées à l'âge des enfants : chansons, jeux, histoires, activités culturelles, découverte de mots et d'expressions ou encore premiers contacts avec des enfants d'une autre région linguistique.

Il ne s'agit pas d'ajouter précocement une nouvelle discipline scolaire ni d'alourdir les programmes. Il s'agit de faire naître la curiosité et le plaisir des langues, de familiariser les enfants avec leurs sonorités et de leur montrer très tôt que les autres langues nationales font partie de leur environnement et de leur pays.

Avant même d'« apprendre » une langue, un enfant peut ainsi la rencontrer, l'entendre et jouer avec elle. Cette première familiarisation peut contribuer à créer un rapport positif aux langues nationales et à donner davantage de sens à leur apprentissage systématique lorsqu'il intervient.

La diversité linguistique comme point de départ, non comme obstacle

La réalité linguistique de la Suisse est complexe et constitue précisément l'une de ses richesses. En Suisse alémanique notamment, les enfants évoluent très tôt entre les dialectes et l'allemand standard. Cette situation linguistique particulière fait partie intégrante de l'identité du pays. Elle ne devrait toutefois pas être invoquée pour justifier le report de l'apprentissage d'une deuxième langue nationale.

Le fait de grandir au contact de plusieurs variétés linguistiques, langues ou registres ne constitue pas en soi un argument contre l'apprentissage d'autres langues. Cette diversité peut au contraire être mise à profit pour développer la curiosité linguistique, la capacité à passer d'un système à l'autre et une conscience précoce du plurilinguisme.

Cette réflexion concerne également les nombreux enfants qui grandissent en Suisse avec une ou plusieurs langues familiales autres que les langues nationales. Même si la politique d'intégration ne constitue pas l'objet premier de la présente consultation, l'école joue un rôle

essentiel pour permettre à tous les enfants, indépendamment de leur parcours linguistique ou migratoire, d'accéder à la réalité plurilingue de la Suisse et d'y trouver leur place.

L'apprentissage des langues nationales ne devrait dès lors pas être considéré comme une charge supplémentaire pour les élèves déjà plurilingues, mais comme un moyen de participer pleinement à la vie sociale, culturelle, éducative et, plus tard, professionnelle du pays.

Les langues premières des enfants constituent des ressources qui peuvent être reconnues et valorisées, tandis que la connaissance des langues nationales leur ouvre l'accès aux différentes régions et communautés linguistiques de la Suisse.

Dans une Suisse où coexistent langues nationales, dialectes et de nombreuses autres langues, l'enjeu n'est pas de soustraire les enfants au plurilinguisme, mais de leur donner progressivement les moyens de s'y orienter et d'en faire une ressource.

Des enseignant·e·s formés, accompagnés et soutenus

Une politique ambitieuse en faveur des langues nationales ne peut pas reposer uniquement sur les plans d'études et le nombre d'heures d'enseignement. La qualité et l'attractivité de l'apprentissage dépendent aussi largement des enseignantes et enseignants qui le font vivre au quotidien.

Leur rôle est déterminant : ils peuvent éveiller la curiosité pour une autre langue, donner confiance aux élèves, créer des occasions de communiquer et faire découvrir, au-delà de la langue elle-même, les réalités culturelles et sociales des autres régions du pays.

Cette responsabilité ne saurait cependant reposer sur le seul corps enseignant. Les enseignantes et enseignants doivent disposer des compétences linguistiques, didactiques et interculturelles, mais également des outils, du temps et des ressources nécessaires pour transmettre le goût des langues et mettre en œuvre des approches diversifiées.

Les Hautes écoles pédagogiques (HEP) ont à cet égard un rôle essentiel à jouer. Le Forum du bilinguisme appelle à renforcer, dans la formation initiale comme dans la formation continue, les compétences nécessaires à un enseignement vivant et motivant des langues nationales et du plurilinguisme.

Les futur·e·s enseignant·e·s doivent également être préparés à la réalité linguistique des classes: coexistence des dialectes et de la langue standard, langues familiales multiples, parcours migratoires et niveaux différents de compétences linguistiques. Il s'agit de leur donner les moyens de prendre en compte cette diversité et, chaque fois que cela est possible, de la transformer en ressource pour l'apprentissage.

La formation devrait notamment préparer les enseignant·e·s à des approches favorisant la communication, le jeu, l'intercompréhension, la rencontre et l'utilisation concrète de la langue. Leur propre mobilité, les échanges entre HEP ainsi que les séjours linguistiques et les

expériences d'immersion dans une autre région linguistique devraient également être encouragés.

Cette dimension est d'autant plus importante si l'on souhaite favoriser un premier contact avec les autres langues nationales dès le début de la scolarité. Pour intégrer naturellement de courtes séquences d'éveil aux langues, les enseignant·e·s doivent pouvoir se sentir à l'aise et disposer de ressources pédagogiques simples et adaptées.

Investir dans l'apprentissage des langues nationales signifie donc aussi investir dans celles et ceux qui les enseignent et dans les institutions qui les forment.

L'enseignement seul ne suffit pas

Le maintien d'une deuxième langue nationale à l'école primaire constitue une condition nécessaire, mais il ne suffit pas à garantir un plurilinguisme vécu.

Une langue devient véritablement porteuse de sens lorsqu'elle permet de communiquer et de rencontrer d'autres personnes. Le Forum du bilinguisme appelle donc la Confédération et les cantons à accompagner toute solution législative par des mesures concrètes favorisant :

- les échanges individuels et de classes entre les régions linguistiques ;
- les formes d'immersion et d'enseignement bilingue ;
- les tandems linguistiques ;
- les rencontres entre jeunes des différentes régions du pays ;
- la mobilité des élèves, des apprenti·e·s et des enseignant·e·s ;
- le renforcement de la formation initiale et continue du corps enseignant dans le domaine des langues et du plurilinguisme ;
- les échanges et les expériences d'immersion des futur·e·s enseignant·e·s et des enseignant·e·s en exercice ;
- l'utilisation concrète des langues nationales dans la formation et la vie professionnelle ;
- une exposition ludique et progressive aux autres langues nationales dès les premières années de scolarité.

L'apprentissage d'une langue nationale ne devrait ainsi pas être perçu uniquement comme une matière scolaire, mais comme une porte ouverte sur une autre partie de la Suisse.

Cette approche rejoint la nécessité de ne pas limiter la politique linguistique à la seule réglementation scolaire : enseignement, échanges entre régions linguistiques et utilisation effective des langues doivent se renforcer mutuellement.

Enseigner, rencontrer, pratiquer

Le débat actuel dépasse la seule question de l'organisation scolaire. Les langues nationales constituent un patrimoine commun et un instrument essentiel de compréhension dans un pays plurilingue.

Le Forum du bilinguisme soutient par conséquent une solution qui garantisse l'apprentissage d'une deuxième langue nationale durant le primaire tout en permettant aux cantons d'adapter sa mise en œuvre à leurs réalités. Pour ces raisons, il privilégie la variante 2.

Il appelle parallèlement la Confédération et les cantons à profiter du débat actuel pour renforcer une politique des langues qui ne repose pas uniquement sur le nombre d'heures d'enseignement, mais qui associe apprentissage, exposition précoce, qualité de la formation, rencontres, échanges et utilisation concrète des langues nationales.

Cette ambition implique une responsabilité partagée : celle de la Confédération et des cantons de créer les conditions-cadres nécessaires ; celle des HEP de former et d'accompagner les professionnel·le·s ; et celle des enseignantes et enseignants de faire vivre les langues dans la classe et d'éveiller l'envie de les découvrir.

Car la cohésion linguistique de la Suisse ne se construit pas seulement dans les plans d'études. Elle se construit lorsque ses habitantes et habitants ont l'occasion, dès leur plus jeune âge, de découvrir les autres langues du pays, de les entendre, de les pratiquer et surtout de rencontrer celles et ceux qui les parlent.

Les langues nationales doivent s'apprendre à l'école. Mais elles doivent surtout pouvoir se rencontrer, se pratiquer et se vivre.

Place Robert-Walser 7 | Robert-Walser-Platz 7, CP | PF 439, 2501 Biel/Bienne | T 032 323 22 80
forum@bilinguisme.ch | forum@zweisprachigkeit.ch | www.bilinguisme.ch | www.zweisprachigkeit.ch